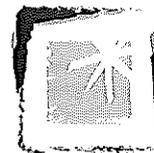


N° DEL/2023-067



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 26 juin 2023**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois, le 26 juin, à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 19 juin 2023

PRESENTS (33)

Délégués titulaires (31) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, M. BOINET Jean, Mme BOUILLON Ludivine, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VERBRUGGE Dominique, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (2) : M. DELACOURT Alain, Mme SAGE-PRANCHERE Marcelle.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, M. LACROIX Laurent. M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle.

ABSENTS**Pouvoirs (7) :**

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à Mme PAREL Audrey,
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. GONCALVES Jean-François,
Mme DUBOUCHAUD Patricia a donné procuration à M. DATIN Yves,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
M. LACROIX Laurent a donné procuration à M. VILLA Olivier.
M. POP Ion Octavian a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas.

Secrétaire de séance : Mme Ludivine BOUILLON.

Objet : Modification du tableau des emplois

M. le Président informe le Conseil que certains agents de la Collectivité sont proposés à l'avancement de grade ou à la promotion interne.

Il propose ainsi d'ouvrir plusieurs postes :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'adopter les créations d'emplois à temps complet comme suit :

- **suite à avancements de grades :**

A temps complet,

Filière : Animation

Cadre d'emplois : Adjoints
d'animation territoriaux

Grade d'avancement : Adjoint
d'animation Principal 1ère classe

Ancien effectif : 0

Nouvel effectif : 1

Date d'effet : 01/07/2023

A temps non complet, soit 80%

Filière : Animation

Cadre d'emplois : Adjoints
d'animation territoriaux

Grade d'avancement : Adjoint
d'animation Principal 2^{ème} classe

Ancien effectif : 1

Nouvel effectif : 2

Date d'effet : 01/07/2023

- **suite à promotion interne :**

A temps complet

Filière : Technique

Cadre : Agent de maîtrise territoriaux

Grade : Agent de maîtrise

Ancien effectif : 2

Nouvel effectif : 4

Date d'effet : 01/12/2023

- **suite à un nouveau besoin :**

A temps complet

Chauffeurs/riper

Filière : Technique

Cadre : Adjoints technique territoriaux

Grade : Adjoints techniques

Ancien effectif : 4

Nouvel effectif : 6

Date d'effet : 01/09/2023

Suite à contrat PEC
Filière : Animation
Cadre d'emplois : Adjoints
d'animation territoriaux
Grade : Adjoint d'animation
Ancien effectif : 9
Nouvel effectif : 11
Date d'effet : 01/08/2023

Autorise M. le Président à organiser le recrutement des emplois créés ci-dessus, à temps complet et non complet,

Propose de rémunérer ces agents selon la grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale correspondant aux grades créés par la présente délibération,

Autorise M. le Président à en informer le Centre de Gestion des Personnels Territoriaux et à signer tout document afférent à cet objet.

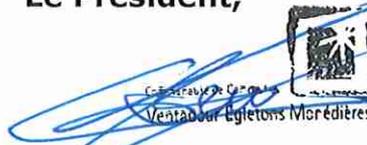
Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés à ces emplois seront inscrits au budget, chapitre 012, articles 64111 et 64112.

POUR : 40

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 27 juin 2023
Le Président,**



Charles Ferré
Mentador - Egletons - Morédières

Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26

Charles FERRÉ